

# COMITE CONSULTATIF D'ADULTES (CCA) : BILAN DU ROLE JOUE DANS LE PROJET PARCS

PROJET PARCS – 2019-2022



DÉFENSE DES ENFANTS  
INTERNATIONAL  
BELGIQUE



yapaka.be



DROITS DE  
L'ENFANT  
Le Délégué général

DEFENCE FOR CHILDREN  
INTERNATIONAL  
WORLD SERVICE



Le projet PARCS est financé par le programme REC de la Commission Européenne.

## ROLE

Le Comité Consultatif d'Adultes (CCA) était composé d'un·e représentant·e de chaque partenaire du projet, d'expert·e-s internationaux, de membres du monde académique, de travailleur·se-s de terrain ainsi que d'acteur·ice·s clés de la prévention et de la protection de l'enfant, y compris des représentant·e-s des agences de protection de l'enfance. Il aura réuni environ 15 membres (donnée variable, voir composition plus bas) à six occasions pendant toute la durée du projet mais également de manière plus transversale, en fonction des besoins.

Le CCA avait pour objectif de fournir un avis sur la conduite des activités, des conseils sur les meilleures pratiques et d'aider à répondre aux difficultés potentielles du projet. Il débattait notamment de la méthodologie, des outils, de la mise en œuvre du projet et des méthodes d'évaluation.

Le Comité apportait un mélange d'expertise, de connaissances et de vécus provenant de différents horizons. DEI-Belgique n'aurait pas été en mesure de mener correctement ce projet en travaillant seul. En ce sens, le Comité a eu un rôle d'une importance capitale pour assurer le succès de PARCS. Les réunions du Comité ont toutes eu lieu à Bruxelles ou en ligne pour les francophones et uniquement en ligne pour les membres anglophones.

Les réunions se sont respectivement tenues en décembre 2019, octobre 2020, janvier 2021, avril 2021, octobre 2021 et janvier 2022. Lors de chaque réunion, DEI-Belgique a soumis au CCA des questions concrètes sur lesquelles le Comité a eu l'occasion de réfléchir tout en étant guidé.

## COMPOSITION

### Partenaires

1. Bernard de Vos - DGDE
2. Claire-Anne Sevrin - Yapaka
3. Nathalie Van Cauwenberghe - DGDE
4. Vanessa Buvens – DEI-WS

### Membres belges

5. Aurélie Quintart – Fédération des Ecoles de Devoirs, juriste
6. Aurore Dachy – ONE/SOS Enfants, coordinatrice – n'a pas pu assister aux réunions du Comité mais a eu un rôle de conseil à différents autres moments du projet
7. Cadeau Muhayimana – Les Guides - a remplacé Marielle Berlander
8. Catherine Verheyen – SOS Enfants, psychologue - n'a pu assister qu'à la première réunion
9. Farid Sahli - Educasport, directeur sportif – n'a assisté qu'à la première réunion
10. Joachim Wacquez – AISF, responsable formations
11. Lisa de Roek – KEKI, responsable recherches, plaidoyer, formations et communication
12. Marielle Berlander – Les Guides, chargée de soutien aux relations extérieures
13. Olivier Courtin – ADEPS – a rejoint en cours de projet pour faire le lien avec son rôle auprès de Yapaka mais également du projet CSIS du Conseil de l'Europe

14. Philippe Housiaux – Panathlon, président
15. Romain Castelet – Les Guides - a remplacé Cadeau Muhayimana
16. Thibaut de Radiguès – Arc-en-Ciel, coordinateur
17. Yvan Luyten – ADEPS, coordinateur Sport pour Tous
18. Yves Vanden Auweele – Académique, ancien chercheur à l'Université de Leuven

## Membres internationaux

19. Anna Henry – Global initiative to end all corporal punishment of children, directrice – l'initiative a été clôturée avant la fin du projet
20. William Harris – Keeping children safe, responsable du réseau de protection de l'enfance
21. Dorothy Rozga – Centre for sport and human rights, head of child rights
22. Elda Moreno- Council of Europe – n'a assisté qu'à la première réunion

## RESUME

Le Comité Consultatif d'Adultes, composé de partenaires du projet PARCS, de différent.e.s expert.e.s, agents de terrain et acteur.ice.s de la protection de l'enfance s'est réuni à six reprises. Le rôle du Comité était de donner son avis sur le déroulement du projet et la conduite des différentes activités. Tout au long du projet, il a apporté son expertise et expérience de terrain mais a aussi mobilisé son réseau. Les membres étaient régulièrement informés des avancées du projet et celui-ci a pu évoluer grâce à leurs différentes interventions, questions et conseils. Le CCA a eu l'occasion de soulever des manquements, des éléments à améliorer mais aussi des points positifs à développer davantage.

Les membres, ont, à plusieurs reprises, rappelé l'importance de prendre en compte les réseaux déjà existants en matière de protection de l'enfance afin d'être le plus cohérent possible. Des discussions portant sur les outils à mettre en place ont aussi eu lieu. En effet, selon le Comité, il était important de pouvoir créer des outils réutilisables, clairs et concis.

Par ailleurs, les membres ont soulevé diverses observations concernant certaines carences existantes au sein des organisations de sports et de loisirs. Le manque de formation dans les milieux sportifs au niveau de la détection de la maltraitance des enfants a été constaté. En outre, le premier questionnaire visant à obtenir un aperçu du paysage des organisations de sports et de loisirs en termes de politiques de protection de l'enfance, a été commenté par le Comité. Celui-ci a apporté certaines précisions quant à la terminologie qui serait plus adéquate à employer. Les membres ont insisté sur le besoin de rendre le questionnaire plus accessible, attractif mais aussi moins long et moins compliqué. Le CCA a souligné l'importance de rendre les questions plus inclusives et adaptées aux différentes personnes et contextes. Enfin, certaines questions ont été reformulées ou clarifiées.

Le Guide pratique a lui aussi fait l'objet de discussions quant à son contenu et à sa longueur. Il est ressorti de ces échanges de vues qu'il serait judicieux de réaliser un document moins long et plus visuel où les étapes et éléments clés ressortiraient davantage. Des tours de table ont été réalisés en ce qui concernait la dimension internationale, sur les possibilités d'opportunités d'échanges avec les membres basé.e.s à l'étranger. Un Comité Consultatif anglophone, composé de différent.e.s membres et observateur.ice.s basé.e.s à l'étranger a donc pu apporter ses éclairages. Ce Comité a souligné l'importance de réaliser des recherches sur le contexte légal international en matière de protection des droits des enfants contre la violence.

Le CCA a également pu aider à mettre en place la campagne du projet. Tout d'abord, des questions ont été soulevées quant au timing le plus adéquat pour commencer la dissémination de la campagne. Il était important de la rendre la plus visible et accessible possible en faisant concorder le début de cette campagne avec la reprise des activités de sports et de loisirs. La nécessité d'utiliser les bons canaux de communication a été relevée afin de toucher un maximum de personnes, y compris celles plus difficiles à atteindre. La campagne du projet a pu être diffusée largement avec l'aide des sites, plateformes, réseaux sociaux, newsletters et contacts des partenaires, ce qui a permis de toucher directement les acteurs du terrain. Le CCA a donné des retours positifs quant au contenu des messages de la campagne tant au niveau de leurs diversités que des valeurs qu'ils véhiculaient. Par ailleurs, tout au long du projet, certain.e.s membres ont rappelé qu'ils.elles désiraient que le sport reste associé au bien-être et que certaines organisations ne soient pas stigmatisées. En effet, le but du projet n'est pas de blâmer les organismes de sports et de loisirs mais bien de leur faire prendre conscience de certaines réalités et de les aider à combattre la maltraitance des enfants. Les chiffres frappants de l'étude de Tine Vertommen réalisée en Belgique ainsi que celle du cabinet Glatigny sur les questions de harcèlement ont alimenté les discussions et ont permis de mettre en avant des analyses concrètes et des données percutantes.

En ce qui concerne les projets pilotes, le CCA a eu comme rôle d'aider, dans la mesure du possible, à sélectionner les organisations qui seraient susceptibles de correspondre aux critères requis. Il pouvait aussi proposer des personnes aptes à jouer le rôle d'intervenant.e.s spécialisé.e.s. En outre, le Comité donnait son appréciation sur la méthodologie des projets pilotes et proposait des méthodes adéquates pour impliquer au mieux les enfants. Certain.e.s membres du Comité accompagnant les projets pilotes ont présenté le déroulement de leurs activités au sein des organisations. Les accompagnant.e.s ont souligné les complications du déroulement des différentes phases des projets pilotes engendrées par la situation sanitaire. En effet, les réunions à distance créaient des difficultés de communication et l'interdiction de se rendre sur place empêchait une prise de contact optimale. Ils.elles ont aussi mis en évidence le manque de connaissance de certaines associations des procédures à utiliser en cas d'inquiétude envers un enfant. L'absence de documents et d'outils disponibles au sein de certaines associations sur la protection des enfants a été de même signalée. Néanmoins, des points positifs ont été soulevés tels que les réflexions utiles qui ont émergé suite aux exercices du Guide réalisés par certaines organisations. Il a aussi été constaté que quelques organisations disposaient, elles, de nombreux documents utiles à la protection des enfants et que certaines pratiques de ces clubs pouvaient servir d'exemple.

Enfin, les membres du CCA ont apporté leurs suggestions et appréciations quant au contenu du plaidoyer politique visant à demander à l'Etat de créer des politiques de protection de l'enfance et de s'intéresser à la question. Les thèmes importants à aborder ont fait l'objet de discussions afin d'accroître au mieux la sensibilisation à la protection de l'enfance. Certain.e.s membres du Comité ont insisté sur la nécessité de rendre visible les pratiques déjà existantes et sur l'importance de réfléchir aussi à leurs améliorations.

Lors de la dernière réunion, le CCA a réalisé un bilan relativement aux objectifs et activités du projet. Le travail accompli a été salué malgré les inconvénients liés à la complexité et à l'hétérogénéité des organisations de sports et de loisirs en Belgique. Le CCA a pris acte que la Charte avait été signée par 650 personnes et a considéré que cela représentait une avancée plus que symbolique. Aussi, le Comité a réfléchi à la manière la plus adaptée de toucher les acteurs de terrain notamment en rendant les

outils encore plus accessibles. Il a souligné la nécessité de pérenniser et de valoriser le rôle des intervenant.e.s spécialisé.e.s pour mettre en œuvre le processus de développement d'une PPE. Il a également insisté pour que le Guide pratique reste un outil vivant à améliorer pour permettre son utilisation optimale sur le terrain. Par ailleurs, les liens positifs avec les organisations et l'intérêt marqué de la part du secteur pour les questions de protection ont été salués. Les ambitions des organisations de sports et de loisirs sont encourageantes pour l'avenir mais celles-ci ont besoin de soutien. Enfin, le CCA a pu soumettre ses idées pour qu'une pérennisation du projet puisse avoir lieu via notamment la formation d'autres intervenant.e.s, la mise en place de formations subsidiées et la diffusion du Guide pratique et de la Charte. En effet, cette perpétuation est considérée par le Comité comme le plus gros intérêt du projet et celle-ci pourra se réaliser, entre autres, grâce aux réseaux créés par les membres du CCA et les outils mis en place.

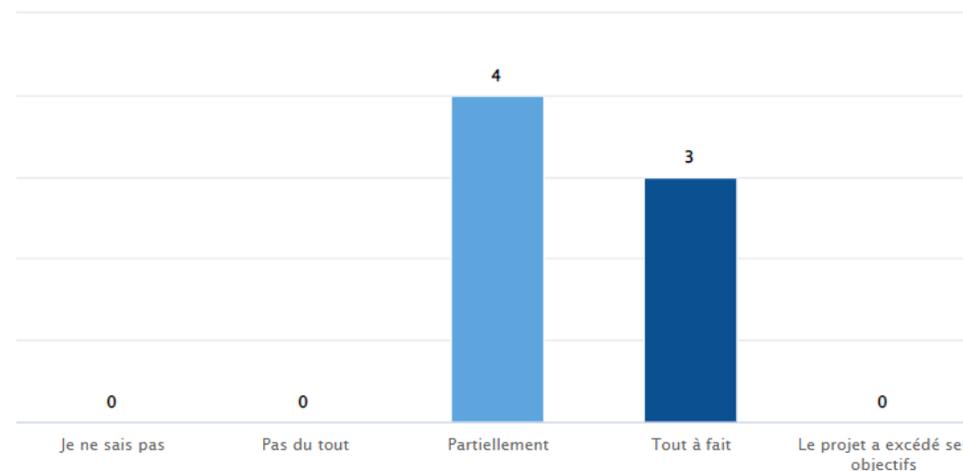
## EVALUATION

Un questionnaire en ligne a été réalisé lors de la dernière réunion du CCA afin de recueillir l'avis des membres sur leur participation au Comité. Il s'agissait d'une participation libre et anonyme.

En voici les résultats :

### 1. Dans quelle mesure estimez vous que le projet a atteint ses objectifs ?

	Nombre	Pourcentage
Je ne sais pas	0	0%
Pas du tout	0	0%
Partiellement	4	57%
Tout à fait	3	43%
Le projet a excédé ses objectifs	0	0%
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>100</b>



## 2. Si nous devons poursuivre ce projet à l'avenir, comment les activités pourraient-elles être modifiées pour mieux fonctionner ?

Répondants	Texte
Répondant #5	Mise en évidence de plus de liens entre les différents outils produits
Répondant #6	Des interventions sur le terrain et des accompagnements sur mesure pour l'implémentation.
Répondant #7	il faudrait d'avantage impliquer les enfants
Répondant #8	Rien à modifier, je dirais plutôt trouver les moyens pour poursuivre, à la fois l'offre d'intervention sur le terrain et l'enrichissement de la plateforme
Répondant #9	Plus ciblé le public visé
Répondant #10	veiller plus encore à l'accessibilité des contenus
Répondant #11	Je pense qu'il faut continuer à promouvoir les PPE et l'aide possible pour les réaliser (formateurs, manuel) et continuer à actualiser ces outils. Je pense que c'est important aussi d'entretenir et de renforcer la confiance entre DEI et les organisations

*Les répondants 1 à 4 étaient des tests effectués en amont*

## 3. Qu'est-ce qui vous a semblé le plus utile parmi les différentes activités entreprises ?

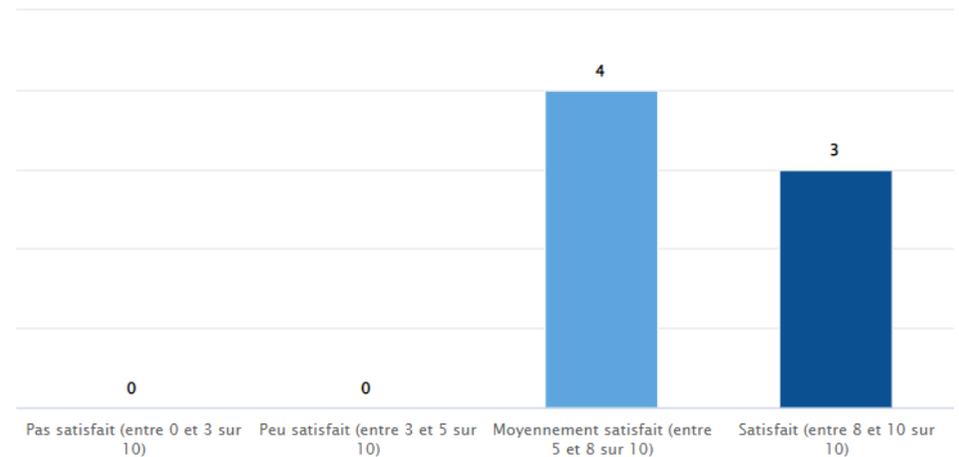
Répondants	Texte
Répondant #5	la mise au travail dans les équipes
Répondant #6	La formation TOT et le guide
Répondant #7	le travail avec le terrain au départ du projet
Répondant #8	La plateforme, la campagne et les outils proposés aux signataires. C'est du concret pour le terrain.
Répondant #9	Toutes les activités avaient leur sens
Répondant #10	Les outils de campagne
Répondant #11	J'ai du mal à me proposer. La campagne m'a pas mal parlée, je pense aussi que les projets pilotes étaient importants, et qu'ils l'ont nourrie indirectement. Actuellement, je pense que réfléchir à la pérennité du projet et notamment le rapport "lessons Lea

#### 4. Et le moins utile ou le moins fonctionnel ?

Répondants	Texte
Répondant #5	
Répondant #6	
Répondant #7	le travail avec les bénévoles
Répondant #8	/
Répondant #9	L'enquête initiale méritait un meilleur développement. Questionnaire à revoir.
Répondant #10	Sais pas!
Répondant #11	Au début du projet, j'ai participé à une réunion du Comité consultatif d'adultes "externes", qui a eu lieu en anglais. Je ne sais pas si cela a continué après? C'était intéressant, mais je n'ai pas bien vu/compris leur portée. Pour le plaidoyer final, je

#### 5. Quel est votre niveau de satisfaction quant à votre implication au sein du CCA ?

	Nombre	Pourcentage
Pas satisfait (entre 0 et 3 sur 10)	0	0%
Peu satisfait (entre 3 et 5 sur 10)	0	0%
Moyennement satisfait (entre 5 et 8 sur 10)	4	57%
Satisfait (entre 8 et 10 sur 10)	3	43%
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>100</b>

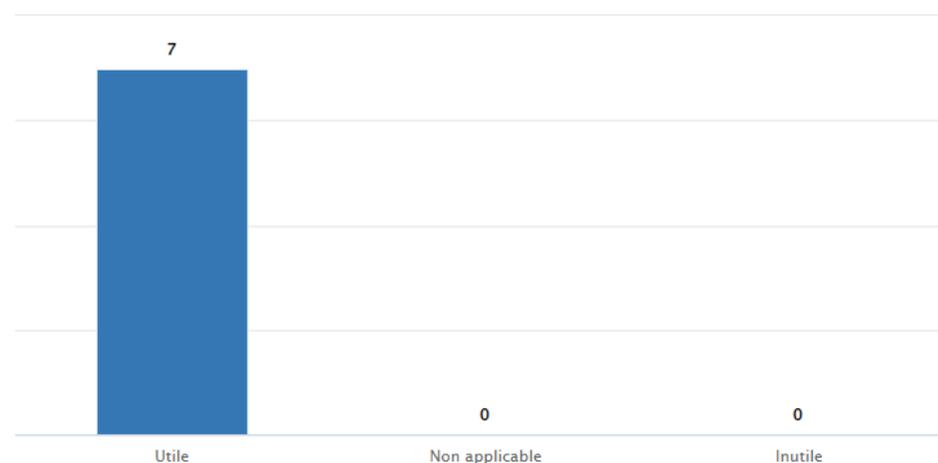


## 6. Comment pourrait-on améliorer le rôle du CCA ?

Répondants	Texte
Répondant #5	prendre plus de temps pour aborder les questions de fond au départ du projet
Répondant #6	une implication plus concrète avec des questions concrètes ou des intervention ad hoc pas nécessairement réunion en plénière.
Répondant #7	par des réunions plus souvent en présentielle
Répondant #8	Un des avantages du projet est d'avoir créé ce CCA, qui devrait perdurer
Répondant #9	
Répondant #10	
Répondant #11	J'aurais aimé plus de rencontres en vrai ^^ Dans un autre contexte, je crois que ça aurait pu être pertinent, aussi poru stimuler notre créativité et les liens entre associations

## 7. A quel point votre implication dans le projet Parcs a-t-elle pu être utile au reste de votre mission professionnelle ?

	Nombre	Pourcentage
Utile	7	100%
Non applicable	0	0%
Inutile	0	0%
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>100</b>



## 8. Qu'avez-vous pensé du projet Parcs dans son ensemble ?

Répondants	Texte
Répondant #5	très complet, rapide
Répondant #6	Hyper intéressant. à faire vivre sur une plus longue durée.
Répondant #7	magnifique initiative pour sensibiliser le public
Répondant #8	Positif
Répondant #9	Projet intéressant pour un sujet d'actualité
Répondant #10	Un grand intérêt pour les "croisements" entre différents secteurs sur la question du bien être des enfants.
Répondant #11	J'ai trouvé ça très chouette et pertinent. J'ai aimé être impliquée.

## 9. D'autres choses à ajouter ?

Répondants	Texte
Répondant #5	
Répondant #6	Merci en particulier à Emmanuelle d'avoir porté ce mastodonte à bout de bras et avec beaucoup d'enthousiasme.
Répondant #7	
Répondant #8	Bravo et continuons
Répondant #9	
Répondant #10	Veiller à prolonger. Disséminer encore. Maintenir et rafraichir( le cas échéant) les outils en lgne
Répondant #11	BRavo! :-) Merci d'avoir toujours respecté et entendu mon avis, et j'espère que nos deux associations resteront en contact.